



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## établissements

Question écrite n° 56598

### Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la violence dans les établissements scolaires. Dans un récent rapport parlementaire au Premier ministre intitulé « La rue dans l'école ? », il est proposé de mettre en place des stages même très courts afin de former les futures enseignants à la psychologie et à la gestion des relations et des conflits. Il souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet.

### Texte de la réponse

La formation des personnels aux phénomènes de violence en milieu scolaire est en effet l'un des volets de la politique de prévention et de lutte contre la violence que le ministère de l'éducation nationale conduit avec détermination. En renouvelant le contenu et les modalités de la formation initiale des maîtres dans le cadre du cahier des charges national prévu par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, le ministère entend répondre aux attentes des enseignants qui souhaitent des formations adaptées aux situations concrètes qu'ils seront amenés à rencontrer dans la classe ou dans l'établissement. Il est évident qu'une formation à la gestion des relations et des conflits peut y contribuer utilement. La formation des enseignants se poursuit au long de leur carrière, notamment dans le cadre de stages organisés par les plans de formation académiques qui ont notamment pour objectif de prendre en considération les réalités vécues par les personnels dans le cadre de leur travail. Ces stages sont l'occasion pour l'enseignant d'approfondir l'analyse des phénomènes de violence et de gérer les relations et les conflits en situation de crise, grâce aux réponses appropriées sur l'attitude à adopter qui lui sont proposées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56598

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er février 2005, page 927

**Réponse publiée le :** 24 mai 2005, page 5352